



**MAIRIE  
DE  
TREGUNC**

**AFFECTATIONS DE  
RESULTATS 2015  
BUDGET DU PORT  
DE POULDOHAN  
PORS BREIGN**

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : .....28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – VOISIN Valérie – TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUT Dominique - LE GAC Muriel – FLOCH ROUDAUT Rachel – DION Michel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia – ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal – LE GUILLOU Marthe

Absent :

- Paul DADEN

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Valérie VOISIN

- Yoann GUYON à Fanny SALAUN

Date de convocation : 15 mars 2016

René CANTIE est nommé secrétaire de séance

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, indique que suite au vote du compte administratif et à l'avis positif de la commission des finances, du développement économique et du personnel, il y a lieu d'affecter les résultats de 2015.

A la clôture de l'exercice 2015, il est constaté :

Un excédent d'exploitation de 3 112,32 € qu'il est proposé d'affecter en recettes à la section d'exploitation à l'article R002.

Un solde d'investissement négatif de 24 542,22 € qu'il est proposé d'affecter en dépenses à la section d'investissement à l'article D001.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 23 voix, approuve les affectations de résultats 2015 pour le budget principal.

Mesdames BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU et Messieurs CANTIE et CHARPENTIER s'abstiennent

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
A Tregunc, le 23 mars 2016

LE MAIRE  
Olivier BELLEC

